



Dimanche 7 avril 2019

*Stade Jules Ladoumègue,
Paris*

Eveils athlétiques

Rdv Eveils – Jurys : 9 H 30

Horaires	"Kids Athlé" - Eveils
9 H 45	Echauffement
10 H 00	Ateliers Athlétiques par équipes de 10 : 1. 50m* 2. Initiation perche (dans le bac à sable) 3. Longueur* 4. Atelier anneaux 5. Vortex* 6. Endurance * Ces ateliers feront l'objet d'une "mesure de la performance" qui sera passée à la table de cotation. Un classement des équipes sera établi à la fin des épreuves.
12 H 00	Remise des récompenses

Le Kids' Athlé est une animation par équipe. Ces équipes sont mixtes et seront constitués sur place.

A la fin de ces ateliers, des relais seront organisés.

Rdv Poussins – Jurys : 13 H 30

Horaires	Triathlon - Poussin-e-s					
Horaires / groupes	POM 1	POM 2	POM 3	POF 1	POF 2	POF 3
14 H 00	50m	longueur	Vortex	50m	longueur	Vortex
	longueur	Vortex	50mH	longueur	Medecine-ball	50mH
	Vortex	1000m	longueur	Vortex	1000m	longueur
16 H 00	Remise des récompenses					

- ✚ Les athlètes devront être échauffés pour commencer leurs épreuves à 14h00.
- ✚ Le nombre d'essais sur place sera déterminé en fonction du nombre de participants.
- ✚ Si l'horaire le permet, des relais clôtureront l'après-midi
- ✚ La hauteur des haies est de 0.65m pour les poussins et 0.50m pour les poussines (haies du puc).

Règlement de la compétition

Inscriptions

- Les inscriptions des éveil et des poussins se font via SI-FFA, à partir du dimanche 10 mars 2019, jusqu'au **dimanche 31 mars 2019 23h59**.
- Aucun engagement sur place ne sera accepté.
- Tout athlète non licencié la veille de la compétition ne pourra PAS participer à la compétition.

Jury

- Les clubs **doivent inscrire 1 juge ou aide-technique pour 7 athlètes engagés et communiquer leurs noms au Comité de Paris, au plus tard le dimanche 31 mars 2019 à 23h59**.
- Les clubs ayant engagé moins de 7 athlètes doivent inscrire au minimum 1 juge ou aide-technique.

!! Tout club ne remplissant pas ces conditions expose l'ensemble de ses athlètes à ne pouvoir prendre part à cette animation !!

Nombre d'épreuves

Tous les athlètes s'inscrivant à la compétition s'engagent à participer à l'ensemble des épreuves. La participation à une seule épreuve, notamment chez les poussins ne sera pas acceptée.

